

LES NOUVELLES DE **CHANONAT**

BULLETIN MUNICIPAL N°81 / OCTOBRE 2017





SOMMAIRE

- Dossier financier.....	2
- Vie municipale.....	6
- Aménagement et travaux.....	8
- Vie locale.....	9
- Culture et patrimoine.....	17
- Environnement.....	20



INFOS

MÉDECIN:

Dr Minh BAUD - 04 73 87 59 51

INFIRMIÈRES:

Séverine RENAULT - 06 13 11 17 84

Alexandra AUBRETON - 06 13 11 17 84

CLINIQUE DE LA CHÂTAIGNERAIE :

04 26 88 63 86

PHARMACIE LE GERGOVIAL :

04 73 79 40 05

SAPEURS POMPIERS: 18

SAMU: 15

POLICE SECOURS: 17

MAIRIE DE CHANONAT - Le Bourg - 63450 CHANONAT

Tél. 04 73 79 41 05 - Fax 04 73 87 54 17 - mairie-chanonat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public: Lundi et vendredi 8h 45/12h 30 et 14h/17h; mercredi 8h 45/12h 30 et 14h/16h 30; mardi, jeudi et samedi 8h 45/12h 30

Directeur de publication : Serge CHARLEMAGNE

Réalisation - Impression :  GROUPE DROUIN MAÎTRE IMPRIMEUR - Tél. 04 73 26 44 50

Couverture : Chanonat, Jussat et Varennes vues depuis un drone.



ÉDITO

La fête dans nos villages !

Que ce soit à Jussat (association des habitants et autres), à Varennes (Pitchou-Rencontre) ou à Chanonat (Comité des fêtes, le BOC et la municipalité), certains habitants, bénévoles et courageux, donnent de leur temps pour animer la fête du village!

Nous le savons : nos nombreuses associations sont les supports essentiels au « bien-vivre ensemble ». Merci donc à tous les bénévoles au sein des associations quels que soient les objectifs affichés et les publics visés. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour faire reculer l'individualisme, le repli sur soi et la morosité, pour aider les autres et les accompagner. Nous avons besoin des associations pour créer de l'animation, apporter des possibilités de création, d'activités sportives ou ludiques, organiser des sorties, des repas, etc.

Merci donc à tous les bénévoles : il faut continuer et souhaiter que d'autres vous rejoignent. Poursuivez votre action et pensez à ceux, nombreux, qui apprécient votre dévouement.

Bien entendu, il est indispensable que la municipalité soutienne les associations, à travers les subventions, les moyens en matériels ou en moyens humains. Et il faut reconnaître que toutes les demandes sont raisonnables.

Pour la fête à Chanonat, nous avons souhaité innover en situant la fête plus au cœur du bourg et les associations, comité des fêtes en tête, ont proposé de nouvelles activités. Le lieu a paru plus adapté et plus sécurisant. Les tours de calèche (merci à Claire et à l'association « Cheval et Patrimoine ») et les Olympiades



ont attiré de nombreux jeunes et quelques moins jeunes. Il semble que l'essai a été apprécié ...

Plus de sécurité : récemment, un incendie criminel a détruit totalement l'automobile d'une habitante du centre bourg et endommagé la voiture de la fille de sa voisine. Les deux véhicules étaient garés sur la place de l'église. Un tel acte étonne : il est surprenant que cela puisse arriver au sein de notre commune.

Je demande à tous les habitants d'être vigilants et de bien signaler à la gendarmerie ou à la mairie toute information qui pourrait permettre de déterminer l'auteur de cet acte criminel. Depuis quelques jours, et ce, pour plusieurs mois, l'éclairage public, dans le bourg, reste branché durant toute la nuit, pour plus de sécurité. C'est une mesure provisoire.

Vers une révision du PLU ? Nous vivons dans un monde qui évolue rapidement. Dans quelques jours, nous saurons si Mond'Arverne Communauté se dotera de la compétence P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). A partir du 1^{er} janvier 2018 et jusqu'à l'adoption du P.L.U.I. qui peut prendre 3 à 4 ans, il ne sera plus possible de modifier notre document d'urbanisme. Le conseil municipal a donc décidé, à l'unanimité, de prendre une délibération de révision du P.L.U. qui peut nous permettre, si nécessaire, d'apporter des adaptations à notre P.L.U. durant les prochaines années, malgré la prise de compétence prévisible de Mond'Arverne.

Serge CHARLEMAGNE
Le Maire

QUELQUES ÉLÉMENTS FINANCIERS...

POINT SUR LES RECETTES ET LES DÉPENSES

LES RECETTES

Une baisse significative de la Dotation Globale de Financement (DGF) :

Entre l'année 2014 et aujourd'hui, **la dotation globale de financement (D.G.F.) de l'Etat a chuté de 83 000 €**. Pour compenser une telle baisse, il aurait fallu augmenter les recettes fiscales de 17 %. La municipalité n'est pas allée vers cette solution de facilité. Nous avons fait le choix des économies. Elles ont été réalisées sur les dépenses, y compris sur les dépenses de personnel, par des renégociations de contrats, par des recrutements d'agents en contrat d'avenir, etc.

Le nouveau gouvernement parle de poursuivre dans la même voie en demandant encore plus d'efforts aux collectivités locales. Si cela est confirmé, c'est l'équilibre même des comptes des communes qui sera affecté et ce, de façon durable.

Une progression des recettes fiscales sans augmentation des taux de fiscalité :

En 2014, le total des recettes fiscales du budget de fonctionnement de la commune s'élevait à 456 457 €. En 2017, elles devraient atteindre 525 852 €, soit près de **70 000 € d'augmentation**. Nos recettes fiscales ont progressé, sans que les taux fixés par le conseil municipal n'aient été modifiés depuis 2014 (et même avant). L'augmentation est due, en partie, par la hausse annuelle fixée par l'Etat pour compenser l'augmentation du coût de la vie. Elle résulte aussi des nouvelles constructions édifiées sur notre commune ou de l'implantation de piscines ou de vérandas couvertes, qui engendrent de nouvelles taxes. Enfin, un certain nombre de bâtiments voient leur classement modifié entraînant une revalorisation de la valeur locative, ce qui modifie le montant de la taxe d'habitation,

A noter : la disposition prise par la municipalité concernant la taxation des plus-values réalisées par les propriétaires lors de la vente de terrains rendus constructibles depuis moins de 18 ans a rapporté, en 2016, 61 500 € à la commune. Dans le même temps, les propriétaires concernés ont perçu environ 1 000 000 d'euros.

Des perspectives d'augmentation des recettes dont l'estimation reste incertaine :

Il est difficile d'estimer les recettes générées par les nouvelles constructions. Des incertitudes liées aux exonérations de taxe d'habitation nous incitent à la prudence dans nos estimations. Quant aux dotations et autres subventions, leurs taux et montants ont une fâcheuse tendance à baisser. Le temps béni des subventions à 80 % qui finançaient les investissements des communes est passé ...

LES DÉPENSES

Une maîtrise des dépenses assurée :

C'est grâce à cette maîtrise que la commune n'a pas eu recours à des augmentations des taux de fiscalité. Malgré tout, il y a une limite : quand tous les postes susceptibles de dégager des économies auront été traités, il faudra regarder alors du côté des recettes ...

La trésorerie à un niveau suffisant :

Avoir une trésorerie importante n'est pas de bonne gestion concernant une commune. En effet, la trésorerie n'est pas rémunérée par l'Etat. Nous avons donc comme objectif de conserver un minimum de trésorerie, et, avec l'excédent, de financer nos investissements.

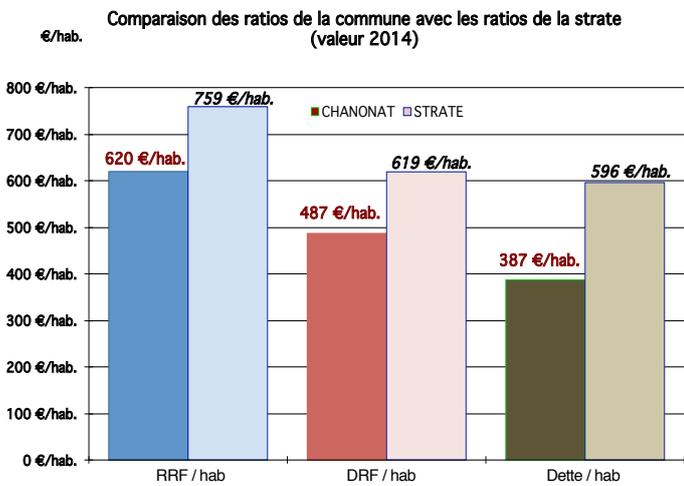
Des dépenses à prévoir qui nécessitent le recours à l'emprunt :

Des investissements lourds sont à prévoir, outre **le projet concernant le quartier des écoles** qui est en cours. Pour la réalisation de ce dernier, un emprunt d'un million d'euros a été contracté. D'autres investissements sont à prévoir, nombreux et parfois coûteux. Il nous faudra, en lien avec les habitants, fixer les priorités et établir un calendrier des réalisations indispensables.

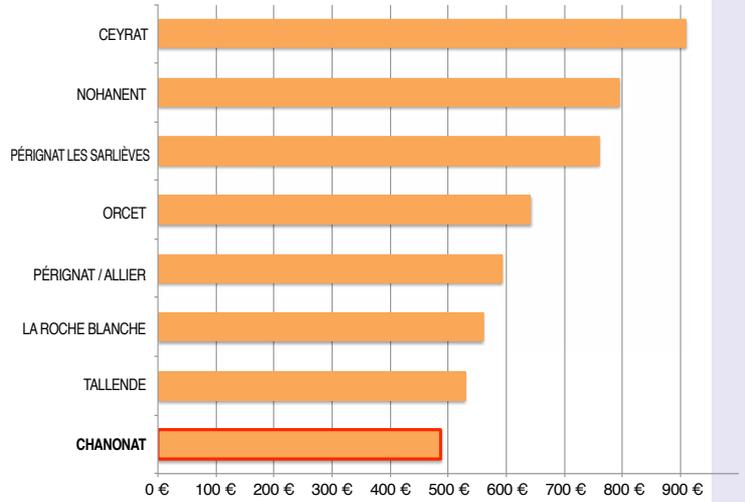
En fonctionnement, la maîtrise des coûts salariaux se réalise en mettant à contribution les élus qui se chargent de nombreuses tâches normalement dévolues à des agents fonctionnaires. Mais, là aussi, une telle solution a des limites et des inconvénients ... Ce ne peut être une solution pérenne.



UNE SURFACE FINANCIÈRE PAR HABITANT INFÉRIEURE TANT EN RECETTES (RRF), QU'EN DÉPENSES (DRF) ET EN DETTE, PAR RAPPORT À LA MOYENNE DE LA STRATE

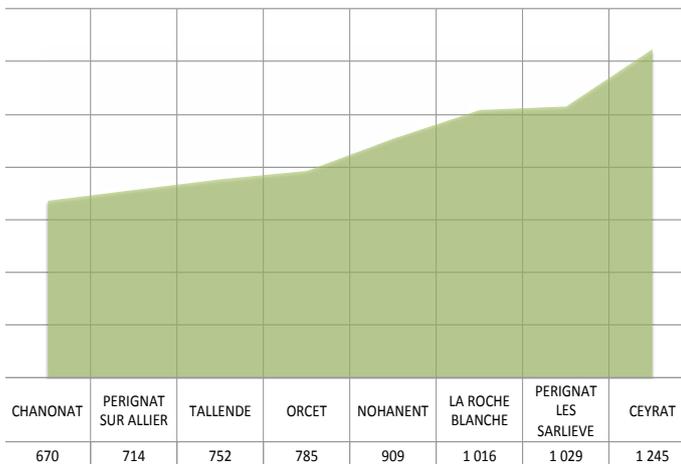


COMPARAISON AVEC QUELQUES COMMUNES PROCHES (dépense/habitant)

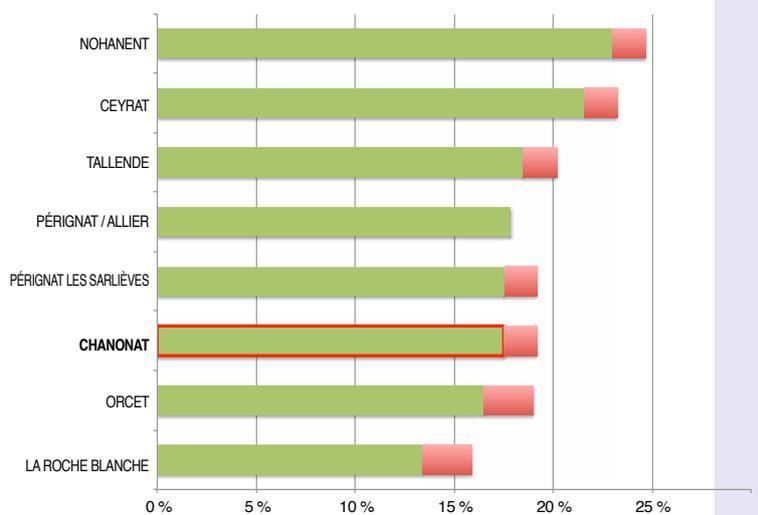


DES BASES TAXABLES PARMIS LES PLUS FAIBLES DU SECTEUR (EXEMPLE : LE FONCIER BÂTI)

Taxe Foncière Propriétés Bâties (Bases Taxables / hab.)

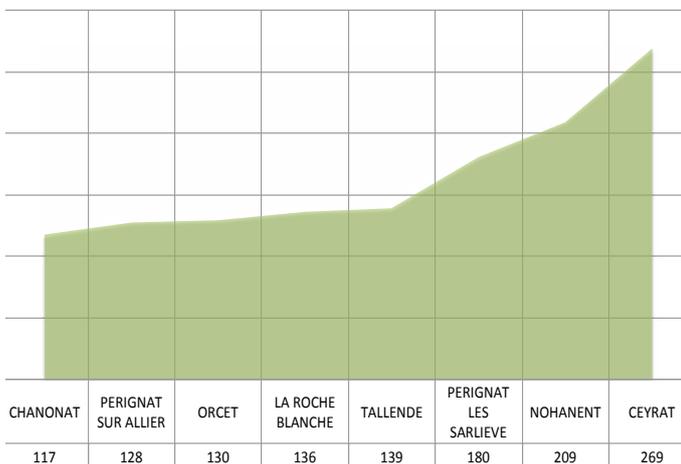


... ET L'UN DES TAUX COMMUNAUX LES PLUS BAS

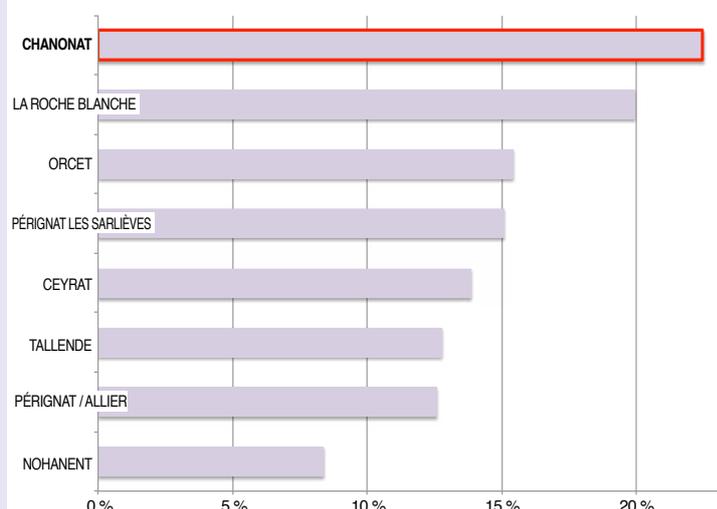


RÉSULTAT : DES RECETTES FISCALES FAIBLES

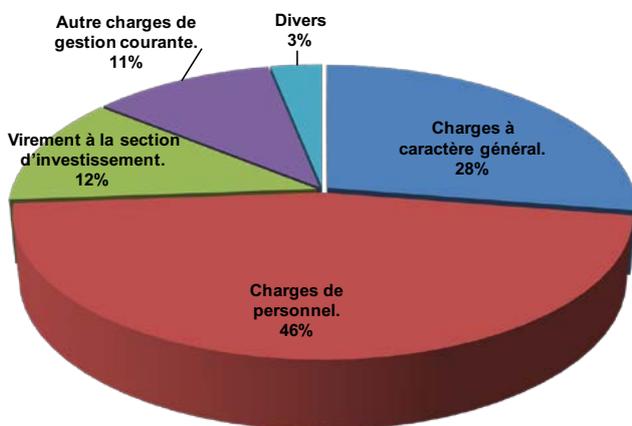
Taxe Foncière Propriétés Bâties (Produit Fiscal / hab.)



UN TAUX D'ÉPARGNE IMPORTANT (CHIFFRES 2014)

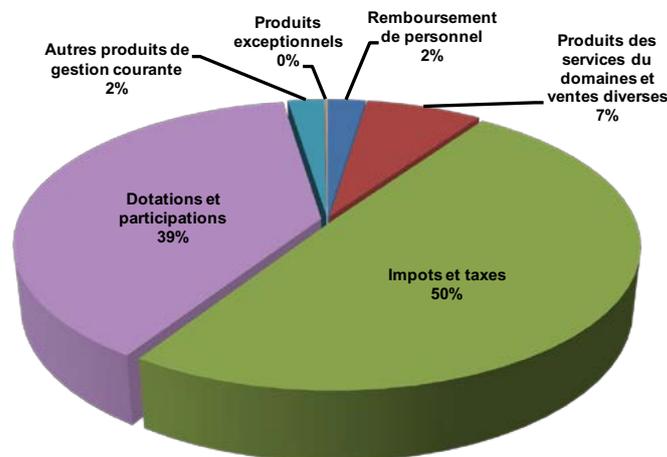


BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 FONCTIONNEMENT :



BP DÉPENSES FONCTIONNEMENT :

Charges à caractère général.	292 100,00 €
Charges de personnel.	491 850,00 €
Virement à la section d'investissement.	128 000,00 €
Autre charges de gestion courante.	117 000,00 €
Divers	33 052,00 €
TOTAL :	1 062 002,00 €



BP RECETTES FONCTIONNEMENT :

Remboursement de personnel	25 200,00 €
Produits des services des domaines et ventes diverses	77 050,00 €
Impôts et taxes	525 852,00 €
Dotations et participations	408 200,00 €
Autres produits de gestion courante	24 200,00 €
Produits exceptionnels	1 500,00 €
TOTAL :	1 062 002,00 €

DES POSSIBILITÉS D'ENDETTEMENT INTÉRESSANTES

Un taux d'endettement faible :

Le taux d'endettement de la commune est faible. Même si les recours récents à l'emprunt l'ont relevé, les possibilités restent importantes et le resteront pour le mandat suivant.

Un appel indispensable à l'emprunt :

Comme pour les particuliers, les communes doivent emprunter pour réaliser les investissements les plus importants. Sans recours à l'emprunt, pas de nouveau restaurant scolaire, par exemple. Par contre, de nombreuses réalisations ont vu le jour sans recours à l'emprunt ou se réaliseront prochainement : la traverse de bourg à Chanonat, les futurs ateliers municipaux, les parkings, l'impasse Bony, etc.

Les répercussions de l'emprunt sur le budget de fonctionnement :

Actuellement, les taux restent encore bas, ce qui est positif pour recourir à l'emprunt. Ainsi, **l'emprunt d'un million d'euros, sur 30 ans, ne génère que 43 387 € de remboursement par an.**

Quel scénario pour les années futures ?

Les besoins de notre territoire communal, en termes d'investissement et de fonctionnement, ont fait l'objet d'échanges avec les habitants lors de la tenue de plusieurs ateliers.

De nombreuses propositions ont émergé qui vont dans le sens d'une amélioration de notre cadre de vie et de notre vie sociale.

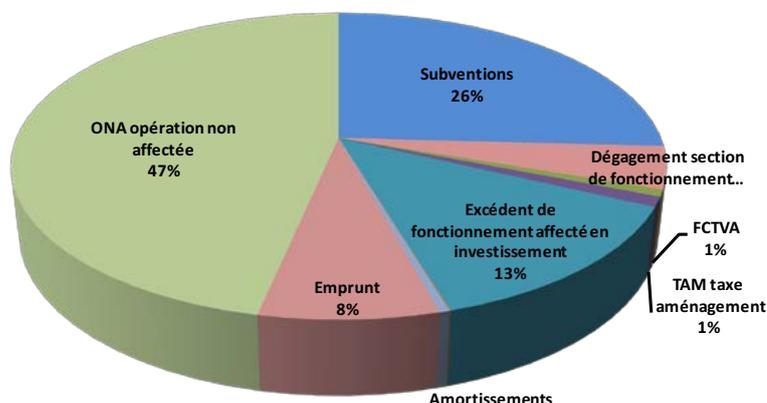
Le compte-rendu de tous ces ateliers sera présenté par les stagiaires de l'université qui nous ont accompagnés tout au long de la consultation des habitants, lors de **la réunion publique du 27 octobre prochain.**

Un travail important reste à faire pour lequel nous souhaitons, dans la continuité de ce qui a déjà eu lieu, une participation active des habitants.

Ensuite, il faudra faire des choix et, sans doute, arriver à proposer plusieurs scénarios pour l'avenir. Et pourquoi ne pas consulter l'ensemble des habitants sur ces perspectives d'avenir ?

Le Maire

BUDGET 2017 RECETTES INVESTISSEMENTS



CHANONAT : PRÉVISION TRAVAUX

Subventions	743 697,00 €
Dégagement section de fonctionnement	128 000,00 €
FCTVA	20 454,00 €
TAM taxe aménagement	30 000,00 €
Excédent de fonctionnement affecté en investissement	382 773,03 €
Caution loyers	1 500,00 €
Amortissements	11 309,00 €
Emprunt d'équilibre	214 663,11 €
ONA opération non affectée	1 342 000,00 €
Rachat diff immeubles à EPFsmaf	349 000,00 €
Complément E P chemin des Beix	5 451,00 €
TOTAL :	2 874 396,14 € €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 : INVESTISSEMENT- TRAVAUX

CHANONAT : PRÉVISION TRAVAUX

Réfection du sol des 2 terrains de tennis	15 000,00
Parking école maternelle	58 264,00
Conseil municipal des enfants : passerelle sur l'Auzon	15 000,00
Mise en conformité école maternelle + salles louées + jardin public	34 336,00
Etanchéité toiture école maternelle.	1 045,00
Enduit de façade ancienne poste	5 000,00
Local pétanque	4 404,00
Imprévus	8 915,00
Cimetières Chanonat (jardin du souvenir)	2 000,00
Rachat diff immeubles à EPFsmaf	349 000,00
Complément E P chemin des Beix	5 451,00
TOTAL :	498 415,00 €

BÂTIMENTS - DIVERS

CHANONAT : PRÉVISION TRAVAUX

Eglise Jussat : enduit absides	2 050,00 €
Mise en conformité école maternelle + salles louées + jardin public	34 360,00 €
Etanchéité toiture école maternelle.	1 045,00 €
Enduit de façade ancienne Poste	5 000,00 €
Local pétanque	4 404,00 €
Rachat diff immeubles à EPFsmaf	349 000,00 €
Église / Démolition des ruines	58 000,00 €
Démolition (grange Boulay + mille-club)	50 000,00 €
Restaurant scolaire/salle activités + Architecte	1 073 472,00 €
Bâtiment services techniques Tascy	288 000,00 €

BÂTIMENTS - DIVERS (DÉTAIL)

Ilot école

Démolition (grange Boulay + mille-club)	50 000,00 €
Maitrise d'œuvre voirie	10 000,00 €
Voie	175 000,00 €
Restaurant scolaire/salle activités + Architecte	1 073 472,00 €
Aménagements terrain + terrain multisports	70 000,00 €
Démolition (grange Boulay + mille-club)	50 000,00 €
Restaurant scolaire/salle activités + Architecte	1 073 472,00 €
Bâtiment services techniques Tascy	288 000,00 €

Services techniques Tascy

Travaux construction	240000 €
Maitrise d'œuvre	30000 €
Aménagements extérieur	18000 €

AMÉNAGEMENTS VOIRIES-TERRAINS AMÉNAGEMENTS DIVERS

Trottoir, allée piétonne route d'Opme RD 3	70 920,00 €
Réfection du sol des 2 terrains de tennis	15 000,00 €
Parking école maternelle	58 264,00 €
Complément E P chemin des Beix	5 451,00 €
Eaux pluviales chemin des Violettes	30 000,00 €
Recupération des eaux pluviales chemin des Cours	3 760,00 €
Varenes : impasse des bruyères	18 024,00 €
Chanonat : parking Tascy	25 021,00 €
Chanonat : Impasse de Tordes	3 392,00 €
Chanonat : Impasse de frestat	5 800,00 €
Voie quartier école	175 000,00 €
Aménagements terrain + terrain multisports	70 000,00 €
RD 52 trottoirs	200 000,00 €
Traverse RD 52 réseaux secs éclairage public	36 300,00 €
Traverse RD 52 Maîtrises d'œuvre	150 522,00 €

LES BIENS SECTIONNAUX

Deux arrêtés préfectoraux de juin 2017 ont opéré le transfert des biens sectionaux à la commune.

Les biens de section (ou biens sectionaux) sont, en France, dans le milieu rural, des biens dont la jouissance revient aux habitants d'une section de commune.

Les habitants de la section ne sont pas propriétaires des biens sectionaux.

Ces biens sont distincts de ceux de la commune. Ce sont le plus souvent des forêts ou des pâturages, et les habitants de la section de commune jouissent de ces biens : par exemple les revenus tirés de l'exploitation d'une forêt reviennent à la section et pas à l'ensemble des habitants de la commune.

Ces revenus ne peuvent être partagés entre les habitants de la section, mais uniquement utilisés au profit de la section, par exemple pour l'entretien des chemins, le reboisement...

Depuis plusieurs décennies, les biens sectionaux de Varennes et de Jussat étaient entretenus par la commune qui payait également les impôts afférant à ces propriétés.

Ces éléments objectifs ont incité le conseil municipal de demander à Mme la préfète de transférer l'ensemble des biens **sectionaux de Varennes et de Jussat à la commune de Chanonat. C'est une loi de 2013 qui a permis à la commune de faire cette demande.**

MOND'ARVERNE TOURISME

Diagnostic touristique

Depuis le mois d'avril, Mond'Arverne Tourisme organise, suite à la fusion des 3 communautés de communes « Les Cheires, Gergovie Val d'Allier et Allier Comté Communauté », un **diagnostic touristique**.



Cet état des lieux proposé aux acteurs du tourisme au sens large permettra d'identifier les points forts et les faiblesses du nouveau territoire en termes d'accueil touristique.

Les informations collectées auprès des prestataires des 28 communes auront pour objectif la mise en place de futures stratégies de développement.

Dans le cadre de cette démarche, nous invitons les hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités / de visites ainsi que les producteurs ouverts aux visiteurs, à contacter Élodie FEX à « Mond'Arverne Tourisme » au 04 73 79 37 69 ou par mail : ant@mondarvernetoursime.com afin de prendre rendez-vous.

UN NOUVEAU CAMION pour la commune



Mairie de Chanonat

INFOS PRATIQUES



Dispositif « Mutuelle de village »

Au sein de Mond'Arverne Communauté, nous bénéficions de l'expérience de plusieurs communes qui avaient mis en place le dispositif « Mutuelle de Village », après un appel à candidature auprès des professionnels du secteur. C'est la mutuelle PRECOCIA qui a été retenue pour ce dispositif « Mutuelle de Village ».

L'objectif est de **faciliter l'accès aux soins de santé pour tous les habitants.**

Pour faire face à l'augmentation constante des tarifs d'assurance santé et au recul des remboursements de la Sécurité Sociale sur certaines prestations, de plus en plus d'assurés, ne peuvent accéder aux soins, en particulier pour ceux liés aux soins dentaires, à l'optique et à l'audition. Selon la Mutualité Française la souscription aux complémentaires santé est en recul en France et le nombre de personnes sans couverture

santé en forte augmentation. Nous sommes confrontés ici à un véritable enjeu social et il en va de notre engagement d'élus de vous accompagner si vous êtes confrontés à cette situation.

La **Mutuelle PRECOCIA** vous propose des garanties et conditions tarifaires avantageuses. Vous pouvez rencontrer les représentants PRECOCIA en vous rendant à l'une des permanences mise en place dans les mairies des communes des communes participants (cf. planning ci-dessous). Il vous suffit de venir muni de vos tableaux garanties actuelles et des tarifs, PRECOCIA vous établira une étude comparative et répondra à toutes vos questions.

Le dispositif « Mutuelle de Village » concerne aussi bien les personnes habitant sur notre commune, que celles travaillant sur la commune.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des permanences sur Chanonat où dans les communes voisines; d'autres permanences sur les communes de Mond'Arverne Communauté existent, consultez le détail au secrétariat de mairie. ■

MERCREDI	JEUDE	VENDREDI
<p>CHANONAT] 4h - 16h30 • Les 18/10 - 15/11 - 13/12</p> <p>TALLENDE] 13h30 - 17h30 • Les 11/10 - 08/11 - 06/12</p> <p>SAINT-AMANT-TALLENDE] 9h - 12h • Les 27/09 - 11/10 - 25/10 - 08/11 - 22/11 - 06/12 - 20/12</p> <p>LA ROCHE-BLANCHE] 9h - 12h • Les 04/10 - 29/11</p>	<p>VEYRE-MONTON] 9h - 12h • Les 05/10 - 09/11 - 14/12</p>	<p>SAINT-SATURNIN] 10h - 12h • Les 06/10 - 03/11 et 01/12</p> <p>LES MARTRES-DE-VEYRE] 14h30 - 17h30 • Les 29/09 - 13/10 - 03/11 - 24/11 - 08/12</p> <p>ORCET] 15h - 17h30 • Les 06/10 - 27/10 - 10/11 - 01/12</p>

INFOS SUR

Les Temps Activités Périscolaires (T.A.P.)

En ce début d'année, les temps d'activités périscolaires ont été quelque peu modifiés et allégés.

À la maternelle, les enfants réaliseront des activités manuelles pour Noël, la fête des mères et la fête des pères.

En dehors de ces périodes, il sera proposé des jeux collectifs, dessins, coloriages, etc.

Au niveau de l'école élémentaire, une activité sera proposée périodiquement par l'une des animatrices et les enfants qui le souhaitent y participeront. Les autres se verront proposer des jeux ou des activités sous la surveillance des 2 autres encadrants.

Depuis la rentrée, et ce, jusqu'aux vacances de Toussaint, une vingtaine d'enfants participe à une activité théâtre. ■

CONSTRUIRE ET RESTAURER EN PIERRES SÈCHES



Au cours d'un stage de trois jours, organisé par l'association Arkose, trois employés communaux de Chanonat ont appris à construire ou rénover des murs en pierres sèches.

Le stage s'est déroulé à Chadrat, sur la commune de Saint-Saturnin, les 3, 4 et 5 avril 2017. Les stagiaires ont appris à réutiliser les techniques anciennes et le savoir-faire de leurs ancêtres. Ceci, afin de pouvoir participer à la préservation du patrimoine de notre commune.

Durant ces 3 jours, ils ont contribué à la reconstruction de deux murs en pierres sèches. L'opération a permis de bâtir un mur de 22 mètres de long. Il est vrai qu'il y avait 10 stagiaires dont des employés communaux de Saint-Saturnin et de Chanonat, ainsi que 2 membres de l'association « Les Amis de Saint-Saturnin » sans oublier les « arkosiens murailleurs ».

Le mur, grâce au travail assidu des stagiaires, a été construit en moins de deux jours. Il a nécessité environ 16 m³ de pierres, en majeure partie de l'arkose, la pierre blonde de notre région.

Tous les stagiaires ont obtenu une attestation certifiant leur présence et leur assiduité pendant la durée du stage, attestation remise en présence de M. le maire de Saint-Saturnin et du maître de stage, par le président d'ARKOSE. Tous sont repartis ravis de cette expérience très enrichissante. ■



ENTRETIEN DES TERRAINS DE TENNIS

Les deux terrains de tennis de la commune ont bénéficié, ce printemps, d'un toilettage en plusieurs opérations



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux



L'AIDE AUX DEVOIRS

L'équipe actuelle de l'aide aux devoirs à l'école de Chanonat souhaite s'agrandir pour pallier les diverses absences de chacun et pouvoir assurer ce service qui est très apprécié des parents et des enfants.

Nous recherchons d'autres bénévoles pour assurer l'aide aux devoirs un soir par semaine. ■

Pour plus d'informations vous pouvez nous joindre :

Martine 04 73 87 50 69



LA FÊTE À JUSSAT

Il était un petit village de gaulois irréductibles, planté là au pied de la falaise où s'était retranché dans une des grottes, le fameux César, non loin du plateau de la célèbre bataille de Gergovie: Jussat

En 1975 la fête battait déjà son plein à l'initiative de quelques habitants et c'est ainsi qu'est née l'Amicale des habitants de Jussat. D'année en année, la fête se perpétua dans la joie partagée entre petits et grands jusqu'au jour où faute de combattants (les gentils organisateurs), elle s'éteignit progressivement. Mais la nostalgie de ces moments festifs se manifeste à nouveau, en particulier chez les plus jeunes qui relevèrent le défi en organisant le méchoui sur la colline.

Certes, il en fallait de l'ardeur pour le ramassage du bois, se lever dès 5 heures pour allumer le feu. Nombreux étaient les participants, mais pour les moins jeunes, il était difficile d'accéder sur le Puy. Aussi, depuis 3 ans, ce repas traditionnel est organisé sur la place de la Treille (nom propice aux agapes), agrémenté par les aubades devant chaque maison du village. Gaulois et gauloises ont grand plaisir à accueillir le char fleuri chargé de ses 5 musiciens et des enfants tout heureux de ce convoi champêtre.

La veille du repas et des aubades, une retraite aux flambeaux, au son des tambours et tam-tam, suivi d'un bal-buvette permet ainsi à chacun de « se mettre en jambes », jusqu'à une heure tardive de la nuit, pour se retrouver près de 200 autour de la table le dimanche midi! Et ce fut, cette année encore une belle réussite et Jussat, irréductible pour la fête, demeure ce village paisible où il fait bon vivre!
Un des Gaulois jussatois irréductible! ■



LA BIBLIOTHÈQUE

« Chers adhérents,

Nous revoilà, fidèles aux permanences du mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et du samedi de 10 h 30 à 12 h.

Le rayon multimédia a été renouvelé fin septembre. Quelques nouveautés dans les bacs des albums, BD, sur les rayons des romans adultes et jeunes.

À notre que des périodiques (financés par la mairie) comme: « J'aime lire 1^{re} lecture »,

« j'aime lire Max », une belle histoire avec CD pour les plus petits, les Docs jeunes sont à emprunter.

Différents fascicules sont aussi à votre disposition concernant les programmations des Automnales du 5 octobre jusqu'au 2 décembre, la venue de l'écrivain Callan Wink pour les Grands Espaces Littéraires du samedi 21 octobre, à la Grange de Mai à St-Saturnin (saison culturelle Mond'Arverne).

N'hésitez pas à nous rendre visite (ancienne Cure, à côté du parc municipal de Chanonat, dans le centre du bourg). L'abonnement est gratuit, une carte vous sera délivrée après inscription pour accéder à tous les points lectures du territoire de Mond'Arverne.

À très bientôt.

Les bénévoles

SOCIÉTÉ DE PÊCHE LA CHANONATOISE



L'ouverture du 11 mars 2017 s'est passée dans de bonnes conditions avec un lâcher de 50 kg de truites Fario. Un second lâcher a eu lieu le 12 mai.

Le 19 mai, un épandage de chaux a été réalisé sur l'étang afin de limiter la prolifération des algues et améliorer la qualité de l'eau.

Le 7 juin, un nettoyage des abords de l'étang suivi d'un lâcher de truites dans le déversoir (petit étang) a eu lieu, le 9 juin, avant la fête de la Pêche du 11 juin. Cette manifestation s'est déroulée par beau temps et une foule nombreuse est venue y participer. Le soir, pratiquement tous les poissons étaient pris. Le 12 au matin, le déversoir a été vidangé et les quelques truites survivantes mises dans l'étang.

Des réunions préparatoires à la Commémoration du 20^e Anniversaire de l'étang ont eu lieu les 20 juin, 10 et 22 août et le 13 septembre. Devant le peu de réponses reçues (6 bulletins sur 500 distribués), le Conseil d'Administration a décidé l'annulation de cette manifestation.

► Cet automne sera consacré à l'entretien et le nettoyage des abords de l'étang et du béal, la réparation du banc détérioré (planche de 5 cm d'épaisseur !) et la conception d'un nouveau panneau. ■

LE BOC (BALLON OVALE CHANONATOIS)



Comme beaucoup d'autres associations, le BOC a fait sa rentrée avec une journée intégration, le samedi 2 septembre.

Malgré une météo peu clémente, cette journée a débuté par un entraînement, afin de relancer les automatismes des anciens et d'accueillir une dizaine de nouveaux joueurs souhaitant rejoindre l'effectif.

S'en est suivie une bonne paella avec les conjointes et enfants (en remerciant Gérald et Priscilla).

La saison a débuté par un déplacement chez nos voisins des Martres-de-Veyre, le jeudi 5 octobre à 19h, puis se poursuivra par la réception de nos amis de Saint-Laure, le vendredi 13 octobre à 19h.

À noter aussi que le BOC était présent avec une animation lors de la fête du village les 23 et 24 septembre. Un concours de belote se déroulera aussi le dimanche 26 novembre organisé par le BOC. ■



ASSOCIATION LES BOUCHONS D'AMOUR

L'année 2017 aura été l'année d'un grand bouleversement, positif pour l'association puisqu'elle a changé de locaux.

En effet, depuis ses débuts, elle stockait et traitait les bouchons dans un endroit vétuste, subissant tous les vents et les changements de température. En plus d'être très difficile d'accès, les locaux étaient simplement dotés de trois murs et d'un toit.

Grâce à la bonne volonté du maire de Riomet et de son équipe municipale, l'association « les bouchons d'amour » profite désormais, gratuitement, d'un grand local de plain-pied, fermé, avec eau, sanitaires, électricité, soit toutes ces choses qu'elle n'avait pas auparavant. Toutes ces appréciables nouveautés améliorent les conditions de travail des bénévoles qui trient des tonnes de bouchons, à raison de 2 jours par semaine. Cette grande amélioration est d'autant plus appréciable que la récolte de bouchons, grâce à vous, a augmenté, en un an, de près de 30 %!

Les aides 2016, toutes provenances confondues, s'élèvent à 6 400 € pour notre département.

Merci encore à vous tous qui êtes de plus en plus nombreux à soutenir le monde du handicap. Pour les nouveaux habitants de la commune, voici les 6 points de collecte :

À VARENNES Chez Mme Chantal MUFFAT ou au point déchetterie

À JUSSAT Chez M. Michel FAVIER

À CHANONAT Chez M. Gérard MOULIN, à la boulangerie, ou encore à l'école (dernière le préau)

Mme Chantal MUFFAT & M. Gérard MOULIN

HISTOIRE D'UN VOYAGE HUMANITAIRE AU MAROC

« Bonjour à vous tous, je m'appelle Gérard Moulin, j'habite à Chanonat et j'aimerais vous faire partager une grande émotion que j'ai vécue au mois de mai dernier. En effet, je rêvais il y a longtemps de partir faire un voyage humanitaire. J'ai donc décidé avec l'aide de ma famille, de mes amis et des parents d'élèves de remplir ma vieille camionnette de cannes blanches et de tablettes brailles destinées à un dispensaire pour aveugle à Casablanca. Mais aussi des vêtements, chaussures, cartables et fournitures scolaires qui ont fait le bonheur d'un collège bâti au sud de Marrakech accueillant des enfants, garçons et filles pensionnaires venus des montagnes alentours. Ce périple de 10 jours n'a pas été facile car je suis parti tout seul et j'ai vécu bon nombre d'angoisses que j'ai vite oubliées au retour car je n'ai gardé dans mon cœur que l'accueil chaleureux qui m'a été réservé. D'abord par les parents de Younes mon ami et voisin qui m'ont hébergé et nourri en toute gentillesse, puis par ces personnes non voyantes qui ont su avec leur toucher de mains me faire pleurer d'émotion. Et pour finir, ces 300 enfants qui, une fois ma camionnette déchargée, se sont regroupés sur une esplanade, debout, ils ont entonné une chanson en arabe. D'après mon accompagnateur celle-ci méritait d'être destinée en signe de remerciements. À ce moment-là, j'ai eu très très très chaud au cœur. J'ai remercié individuellement tous ceux qui m'ont aidé ; ils ont aussi eu un rapport écrit moral et financier.

Beaucoup m'ont dit : « Quand repars-tu ? ». Et ils ne s'étaient pas trompés sur mes intentions puisque j'ai déjà prévu un nouveau périple marocain en mai 2018. Fort de l'expérience de ce vécu, je peux cibler au mieux les nécessités prioritaires. Le coût du voyage sera évidemment à mes frais.

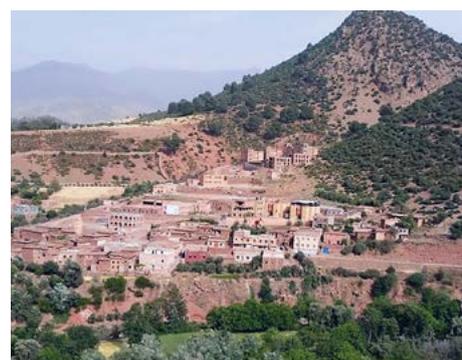
Pour ce qui est des cannes blanches, elles représentent un budget conséquent (1200€), j'espère pouvoir m'appuyer sur l'aide d'entreprises et d'associations puisqu'il n'est pas envisageable pour moi de faire de nouveau appel à mes proches.

Néanmoins, je vais avoir besoin de vous pour remplir à fond ma camionnette. Les besoins du complexe scolaire de Zerken dans les montagnes de l'Atlas au sud de Marrakech sont les suivants :

- Fournitures scolaires
- Ordinateurs (même obsolètes)
- Vêtements, chaussures (de 5 à 15 ans)
- Couvertures
- Cartable, sacs à dos
- Tout ce qui pourrait agrémenter le quotidien d'ados qui jouent avec des ballons crevés pour tromper l'ennui...

Si mon nouveau projet vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter, même pour un soutien moral, qui est tout aussi important pour moi. *Merci d'avance*

**Gérard Moulin - 9 rue de la Fondette
63450 Chanonat - 06 78 25 98 53**



FÊTE PATRONALE

Cette année c'est sous le soleil que petits et grands ont pu profiter de la fête qui a fait son retour dans le cœur du village.



Les festivités ont débuté samedi soir par la retraite aux flambeaux animé par la banda de l'Éveil Romagnatois. Après un tour de village, les habitants ont pu partager un moment de convivialité autour du pot offert par la municipalité.

La fête s'est ensuite poursuivie tard dans la nuit avec le bal DJ animé par le comité des fêtes avec le précieux soutien du BOC (Ballon Ovale Chanonatois).

Le dimanche après-midi, en plus des traditionnelles attractions foraines, les chanonatois se sont vu proposer trois nouvelles animations : balade en calèche (merci à l'association « Cheval et Patrimoine » et en particulier à Claire), jeu gonflable animé par le BOC et ses joyeux et efficaces rugbymans et les olympiades du comité des fêtes. Toutes ces animations ont été appréciées et ont rencontré un vif succès.



Pour les olympiades, les enfants ont montré l'exemple en participant joyeusement. Comment attirer les plus grands, les parents, tous les adultes ? Ce fut un réel plaisir d'accueillir les enfants sur cette compétition, pour la prochaine édition, les « grands », on compte sur vous également !

Pour finir, rappelons que les manifestations sont organisées par des bénévoles qui font de leur mieux pour faire vivre le village. À noter que le comité des fêtes a financé une partie des dépenses liées à la fête sur ses fonds propres.

Globalement donc, ce fut un très bon week-end : les Chanonatois et nos voisins venus en amis ont pu se retrouver pour passer de bons moments !

À l'année prochaine et venez encore plus nombreux à nos manifestations. ■



Olympiades

PITCHOU RENCONTRE

“

Qu'est-ce qui vous a marqué le 13 mai dernier ? Rappelez-vous. Si vous répondez : la finale perdue de l'ASM contre les Saracens ; alors c'est que vous avez raté une occasion de passer un bon moment à Varennes pour la fête de l'association Pitchou Rencontres.

Comme l'année précédente, une quarantaine d'irréductibles s'étaient donnés rendez-vous à la salle du Pitchou pour partager bavardages et bonne humeur. Autour d'un jambon à la broche, l'ensemble de la troupe a même poussé la chansonnette au micro du DJ. Encore une soirée réussie et une expérience à renouveler pour ces bons vivants qui en profitent pour remercier la mairie d'avoir mis à leur disposition la logistique nécessaire au bon déroulement de la soirée. À suivre...

Par ailleurs, suite à l'assemblée générale du mois de juin et de façon à entretenir le dynamisme de l'association, toute bonne âme prête à contribuer à notre action sera la bienvenue dans le bureau (dans la limite des places disponibles). ”

LE CLUB LES AMIS DE L'AUZON

Le club est resté ouvert tout l'été.

Le 23 mai, 22 membres du club sont partis dans la Loire pour visiter l'entreprise du « Chocolat des Princes ».

Après un bon repas, la visite d'un atelier de peinture sur soie a agrémenté l'après-midi. Tout le monde a passé une agréable journée.

Le 4 juin, le club a participé au vide-grenier et, le 18 juillet, les brochettes dans le parc municipal se sont déroulées sous un soleil de plomb.

Pour la fin d'année, quelques animations sont prévues, venez nous rejoindre pour y participer.



Retraite aux flambeaux animé par la banda de l'Éveil Romagnais

VIE DE L'ÉCOLE

Chaque année, de nombreuses activités très diverses sont proposées aux élèves de toutes les classes. Ces activités sont financées par des partenaires extérieurs comme la Communauté de communes, le CPIE (centre permanent d'initiation à l'environnement de Theix), le Conseil Départemental par le biais de notre Conseiller du canton. Plus proches, la commune finance ou aide à leur financement.



Depuis deux ans, la municipalité a décidé de prendre en charge totalement le coût de l'activité natation à l'école. Les élèves se rendent à la Piscine de la Comté (Piscine de la nouvelle communauté de communes « MOND'ARVERNE »). Elle subventionne les classes de découverte. L'Éducation nationale aide aussi ses écoles lors de projets artistiques et culturels.

L'école dispose de quelques moyens financiers, et donc une vraie autonomie, grâce à la coopérative scolaire et les différentes opérations qu'elle organise : ventes diverses, tombola, spectacles ou fête. L'équipe remercie les habitants de la commune qui assurent un excellent accueil à nos élèves lors de ventes diverses (notamment la tombola de l'école) et les familles qui soutiennent régulièrement les projets proposés par l'école.

C'est ainsi que pendant l'année scolaire 2016-2017, dans le cadre des nouveaux programmes 2016 :

- les classes de CP et de CE1 ont partagé l'écriture et la réalisation d'un livre avec la collaboration des éditions « La poule qui pond ». Après avoir découvert de nombreux artistes-peintres, les enfants s'en sont inspirés pour réaliser les illustrations de ce magnifique ouvrage. Les élèves ont aussi réalisé des tableaux sur lave émaillée.

Les CE2, CM1 et CM2 répartis dans deux classes ont monté, appris et présenté deux pièces de théâtre en participant à l'opération nationale THÉÂ organisée par l'OCCE (office central des coopératives d'écoles) avec l'aide d'une artiste professionnelle ; les pièces ont été présentées aux familles à Chanonat et à la Salle Nelson Mandela devant d'autres classes.

En mai, les 22 élèves de CM1-CM2 (4 + 18) sont partis en séjour de découverte sur le Canal du Midi, canal construit à l'époque de Louis XIV par Pierre-Paul Riquet. Accompagnés de leur enseignant et de deux parents qui avaient le pied marin, les enfants ont vécu quatre jours sur une péniche de 30 m de long : la péniche Carabosse. Chaque jour, quelques heures de navigation entre Argins en Minervois et Béziers puis une halte avec visite ou activités. Ce fut une expérience très enrichissante. Quelques photos sont visibles sur le site de l'école.

Année scolaire 2017-2018, Les élèves sont répartis ainsi :

- une classe de CP, 20 élèves (école maternelle)
- une classe de CE1, 20 élèves
- une classe de CE2, 22 élèves
- une classe de CM1-CM2, 25 élèves. Total 87 élèves. Les années suivantes, les effectifs vont augmenter, en 2018-2019 l'école devrait accueillir entre 92 et 95 élèves, en 2019-2020 entre 98 et 102 élèves. ■



Nous rappelons que depuis la fermeture de la classe de Jussat, la quatrième classe de l'école élémentaire a été installée à l'école maternelle qui disposait d'une salle de classe inoccupée.

Pendant cette année scolaire, devraient commencer les travaux du bâtiment Cantine-salle d'activités, qui permettront de restaurer les élèves, à midi, dans de meilleures conditions. Les locaux actuels devenant de plus en plus exigus.

Les horaires des écoles sont les suivants (légèrement décalés et pratiques pour les familles ayant des enfants dans les deux écoles)

- école maternelle: 8 h 30-11 h 30 et 13 h 25-15 h 40

- école élémentaire: 8 h 35-11 h 35 et 13 h 30-15 h 45.

Le directeur de l'école

ÉCOLE MATERNELLE

GÉRARD RIVES

Cette année scolaire a démarré par une semaine complète. La reprise du rythme a été un peu longue pour certaines petites têtes blondes...

Mme Rayssiguier a une classe de 27 élèves avec 16 « Petite Section » et 11 « Moyenne Section ». Elle travaille toujours avec l'aide de Rose-Marie. Mme Tournadre, la directrice a une classe de 27 élèves avec 9 « Moyenne Section » et 18 « Grande Section » et elle travaille toujours avec l'aide de Béatrice.

Les deux classes iront une fois par mois à la bibliothèque municipale afin d'emprunter un album par enfant. Les bénévoles les accueillent avec une lecture ou une animation autour d'un livre.

Le chorégraphe Thierry Lafont est intervenu pour un cycle de quatre séances de danse dès la deuxième semaine. Les enfants ont très rapidement participé avec enthousiasme. Il leur montrera un spectacle au mois de décembre et il reviendra au mois de juin pour un deuxième cycle dont une matinée sera consacrée aux ateliers parent/enfant.

Les enseignantes ont pour projet de réaliser une semaine de classe-cirque grâce à l'intervention d'une professionnelle dans la salle des fêtes avec

du matériel adapté aux enfants. Ils découvriront l'équilibre, les mimes clownesques ainsi que le jonglage. Un spectacle est prévu devant les familles à la fin de la semaine.

Les après-midi les « Moyenne Section » sont regroupés avec Mme Rayssiguier pendant que les « Grande Section » sont avec Mme Tournadre.

Quelques nounous du Relais d'Assistants Maternelles viennent un jeudi matin par mois pour profiter d'une salle dans l'école avec les bébés.

Pour les 30 ans d'ERASMUS+, le vendredi 13 octobre, les enfants vivront « an english day ». Plusieurs activités en anglais ou typiquement anglaises seront proposées.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre la directrice au 04 73 78 26 98.





ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Les résultats des collectes de différents secteurs de Saint-Amant-Tallende sont décevants par rapport à 2016 où notre association était une des seules en progrès.

Nous misons sur nos 3 (ou 4?) dernières collectes pour une grande motivation de nos donateurs :

TALLENDE le mardi 24 octobre à la Salle des Fêtes

SAINT-SATURNIN le mercredi 20 décembre à la Grange de Mai

CHANONAT le 21 décembre à la Salle de loisirs

AYDAT le 14 mars 2018 au Foyer Rural

Les horaires restent identiques : de 16h30 à 19h30 sauf Tallende et Aydat qui ouvriront leur porte à 16h.

Que votre groupe sanguin soit rare ou fréquent, les malades, les accidentés, les grands brûlés ont besoin de vous. Merci pour votre effort de générosité collective et vitale.

LES POMPIERS RECRUTENT

Sapeur-pompier volontaire... Pourquoi pas vous ?

Le centre de secours de La Roche Blanche-Chanonat c'est :

- 23 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont 6 femmes
- 120 interventions par an dont 80 % des interventions de secours à personne
- 2 véhicules
- Les communes de La Roche Blanche, Chanonat avec Gergovie, Nohalat, Jussat et Varennes défendues
- Des hommes et des femmes de toutes origines socioprofessionnelles
- Quelques heures par mois de disponibilités
- Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales
- Une activité indemnisée
- Un engagement « toutes missions » ou seules « missions de secours à personnes »

Nous vous accompagnons dans votre démarche citoyenne.

Rejoignez-nous.

Contact :

Lieutenant William LAUREAUX

Adjoint au chef de centre - CPI La Roche Blanche - 06 24 25 68 89

JUAN JUAN ZHANG

ARTISTE EN RÉSIDENCE À CHANONAT

DU 20 OCTOBRE AU 5 DÉCEMBRE 2017



Pour la première année, l'association Champ libre, avec le soutien de la mairie de Chanonat, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi avec le partenariat de l'association clermontoise « Artiste en résidence » invite Juan Juan Zhang, artiste chinoise à résider durant un mois et demi, à Jussat.

COMPTE-RENDU D'UN RÉCENT ENTRETIEN AVEC L'ARTISTE :

Tu as fait tes études d'art en Chine mais aussi en France à l'école d'art de Clermont-Métropole, qu'en gardes-tu comme souvenir ?

« Ma vie en France était tranquille et colorée... Avant mes études en France, je sentais qu'il n'y avait qu'un chemin dans ma vie. Après, j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de chemins pour moi... »

Que ce soit dans la vie ou dans l'art, j'ai obtenu beaucoup de possibilités.»

Puis, tu as fait un Post-diplôme en peinture céramique contemporaine en Chine, peux-tu nous en dire plus ?

« L'art céramique est un symbole de la Chine. La peinture céramique contemporaine vient de l'artisanat d'art. On peint sur céramique comme sur les toiles. On cherche des possibilités sur cette expression et les techniques... Le Ministère de la culture a financé un projet de recherche sur la peinture Céramique contemporaine chinoise. J'ai été sélectionnée pour faire les études à Jingdezhen. Pendant un an, j'ai ainsi travaillé avec des artistes spécialisés. C'était une expérience intéressante pour moi, la découverte d'une nouvelle technique et d'une forme d'expression différente. »

En 2013, tu as participé au parcours d'art contemporain TROPISME (s), qu'avais-tu présenté ?

« En 2013, j'ai eu l'honneur de participer à TROPISME(s). J'ai présenté deux peintures et une installation : Poisson rouge et Histoire rouge. »

J'ai essayé de mélanger les deux rouges : Poisson rouge représente le présent et l'heureux, Histoire rouge représente le passé et le malheureux. »

Ta recherche s'oriente plus vers la peinture et le dessin et traite de la nature et du paysage. Tu

vas en être en résidence à Chanonat un mois et demie, as-tu des envies particulières ?

«J'ai la chance d'avoir la possibilité de travailler dans ce lieu et cela me fait très plaisir. Parfois, j'aime représenter un grand paysage dans mon travail : il y a le ciel, les nuages, les montagnes, les arbres, l'eau et la ville... j'aime mêler deux paysages différents (Le paysage réalité et le paysage du Cœur) dans une composition picturale. »

Parfois, j'aime aussi m'orienter vers un autre extrême : je fais des peintures et des dessins sur des petites choses de l'univers avec des grands formats et j'aime casser une composition picturale pour cacher la figure.

Les pinceaux et les crayons sont simples, je les utilise souvent pour faire communiquer ensemble le paysage réalité et le paysage de mon cœur. »

LES RENCONTRES AVEC L'ARTISTE

Afin de sensibiliser et de partager ce projet de résidence avec chacun, plusieurs rendez-vous seront organisés :

Une rencontre pédagogique entre l'artiste et les élèves de la maternelle et du primaire.

Une soirée pour présenter et échanger sur ce qu'est un projet de résidence d'artiste.

Un moment pour échanger avec Juan Juan sur sa pratique artistique.

Pour toutes informations :
champlibrechanonat@gmail.com

QU'EST CE QU'UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE ?

En règle générale, les résidences d'artistes qui existent partout en France et à l'étranger sont des lieux qui accueillent un ou plusieurs artistes pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, afin que celui-ci ou ceux-ci puissent effectuer un travail de recherche ou de création. L'artiste peut vraiment travailler et s'investir grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et d'un atelier. A Chanonat, Juan Juan Zhang, artiste plasticienne qui vit à Pékin, va créer son atelier durant un mois et demi dans l'ancienne salle de l'école de Jussat.

.....
Accueil de l'artiste, par la municipalité et les habitants, le samedi 21 octobre 2017, salle de classe de l'ancienne école de Jussat, à 11 h Venez nombreux !

SUITE DES TRAVAUX À L'ÉGLISE DE JUSSAT

Quand on rentre dans l'église de Jussat un petit écriteau annonce aux visiteurs : « Église en cours de restauration ». En effet ce dernier peut se sentir désappointé devant le chœur vidé de son « maître-autel », déplacé dans la chapelle nord, et l'ouverture axiale d'une fenêtre obstruée par un panneau de bois.



Comme nous l'indiquions dans un précédent article, suite aux travaux entrepris pour le crépissage extérieur de l'église, un réaménagement du chœur et la création d'un vitrail sont envisagés.

Une partie de la commission culturelle municipale s'est déplacée en l'église de Jussat, en présence de représentants de la CDAS (Commission diocésaine d'art sacré) pour rencontrer une vitrailliste afin de pouvoir étudier les aspects techniques et financiers de la réalisation d'un vitrail (dessin d'une maquette par un artiste, réalisation du vitrail et sa pose etc...).

À cette occasion, la vitrailliste a examiné les vitraux en place et a indiqué qu'il était nécessaire de restaurer tous les 100 ans environ. L'un des vitraux (le seul ouvrant) nécessitant d'ailleurs une restauration urgente, la professionnelle a adressé un devis à la mairie. Ce travail de restauration du vitrail ouvrant dans le chœur, devra être réalisé afin de permettre une aération du bâtiment particulièrement humide.

Pour ce qui est de la création du vitrail pour obstruer la fenêtre ré-ouverte récemment, la commission municipale a examiné plusieurs solutions. La réalisation de ce projet pourrait être pris en charge par une association locale dédiée à la restauration de notre patrimoine qui lancerait une souscription auprès des habitants, en lien avec la Fondation du patrimoine (c'est la solution qui a été retenue pour la restauration de la Chapelle Notre Dame de l'Arbre). Bien entendu, il s'agira d'organiser une large concertation au niveau local afin que le projet choisi soit apprécié.

Voilà pour les vitraux. Quant au chœur, il faut lui redonner son autel. Il y a une dizaine d'années, avait été découverte une « table d'autel » dans le dallage de la chapelle nord, certainement l'autel d'origine du bâtiment. Cet autel sera installé dans le chœur à la place de l'autel actuel en bois. Cette table d'autel reposera sur un socle en pierre qui reste à trouver. La recherche se poursuit...

Ainsi, petit à petit, l'église de Jussat retrouve un peu de son aspect originel. Elle conserve son caractère religieux tout en respectant les différentes époques qui en font son histoire. ■



PROJET RESTAURATION FOUR À CHAUX À JUSSAT

CHEMIN DU REGARDANT



« ...Il existait autrefois en 1893 quatre fours à chaux: le plus proche du village se trouvait à gauche de la maison actuelle de Georges et Marcelle Vernadat, et a disparu sous la construction récente édifée à cet endroit. Un autre, abandonné aussi, important, était à l'aplomb des carrières sur le chemin qui conduit à la décharge du Saut. Une arche plein cintre qui en marquait l'entrée se voyait encore vers 1970. Enfin deux autres s'alignaient sur le chemin du Regardant, au-dessus de la maison Vernadat... »

extrait tiré du livre paru en 2005, Jussat village d'Auvergne au XX^e siècle, Auteur: Paulette Vernadat, habitante de Jussat, enseignante retraitée (cf. bulletin municipal N° 80 avril 2017).

APPEL À TÉMOIGNAGES ET PHOTOS :

Soucieux et conscients de la grande valeur patrimoniale présente sur notre territoire communal, nous avons à cœur de dresser un inventaire que nous espérons rendre le plus exhaustif possible. Pour ce faire, nous désirons nous entourer de toutes les compétences existant sur notre territoire. C'est pourquoi nous sollicitons toutes les personnes propriétaires de photos, d'articles... à nous faire part des documents en leur possession. Certains pourront être utiles pour procéder à une restauration la plus fidèle qui soit.

Nous avons le projet de réaliser cette restauration en synergie avec nos services techniques associés à l'atelier d'insertion de Mondarverne Communauté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS HIVERNAUX DE CHAUVES-SOURIS

AU PUY DE JUSSAT DE 1995 À 2015

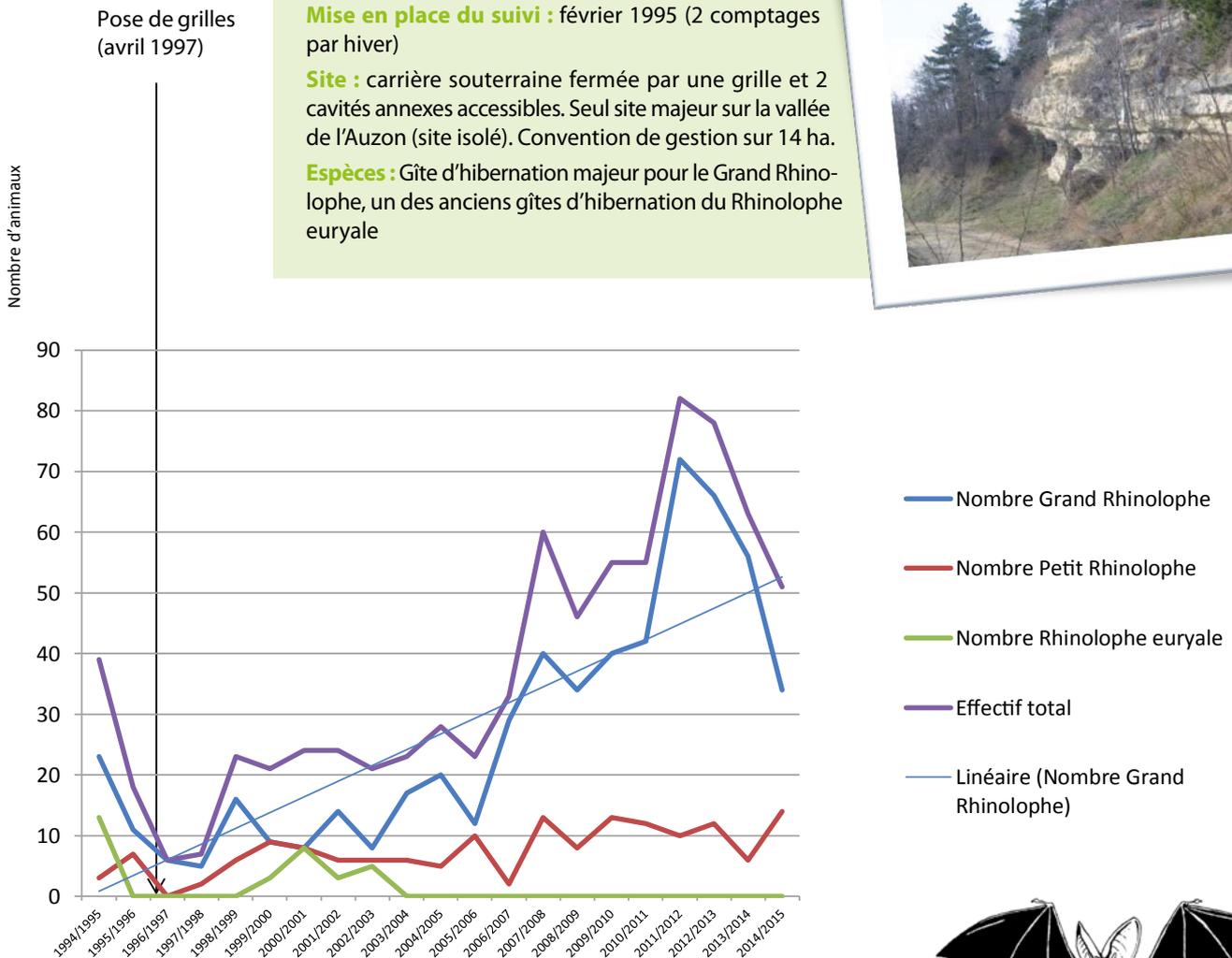
CARACTÉRISTIQUES

1^{er} inventaire : 1978 (Brugière)

Mise en place du suivi : février 1995 (2 comptages par hiver)

Site : carrière souterraine fermée par une grille et 2 cavités annexes accessibles. Seul site majeur sur la vallée de l'Auzon (site isolé). Convention de gestion sur 14 ha.

Espèces : Gîte d'hibernation majeur pour le Grand Rhinolophe, un des anciens gîtes d'hibernation du Rhinolophe euryale



**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**



Photo prise il y a tout juste 100 ans. Comment s'appelait alors ce chemin ?

ÉTAT CIVIL

Mariages :

PERET Adrien et BILLY Bénédicte, Chanonat, le 3 juin 2017
CABANO Robin et GOURBEYRE Camille, Chanonat, le 24 juin 2017
ARNOUX de MAISON ROUGE Gilles et BERTON Charlotte, Chanonat, le 1er juillet 2017
VIVES Philippe et BERTHON Anne, Chanonat, le 8 juillet 2017
BARLOT Nicolas et MORILLAS Marina, Chanonat, le 5 août 2017
GALLEGO Jean-Christophe et RAY Nathalie, Chanonat, le 5 août 2017
PULWITT Jan-Martin et BREUIL Apolline, Chanonat, le 2 septembre 2017
BARRÉ Christophe et CASOLARI Laure, Chanonat, le 9 septembre 2017
MOREIRA Cédric et LUCOT Nelly, Varennes, le 16 septembre 2017
PULPILLE Bruno et CASSIERE Cécile, Jussat, le 16 septembre 2017

Naissances :

GUYOT Valentin, Chanonat, le 6 avril 2017
GAYRAUD Charlotte, Jussat, le 21 avril 2017
CHAPAD Valentina, Chanonat, le 27 juin 2017
COUVE PAGES Léandre, Chanonat, le 7 juillet 2017
ROY GIRAULT Achille, Chanonat, le 8 juillet 2017
DUSSUPT Valentin, Jussat, le 10 août 2017
DAMBRUN Eden, Chanonat, le 14 août 2017
DECATOIRE Rodrigue, Chanonat, le 18 août 2017

Décès :

VOUTE Christian, Chanonat, le 14 avril 2017
RYBACK Irène veuve WALKIEWIEZ, Chanonat, le 21 juin 2017
DUPONT Jean-Marie, Chanonat, le 3 septembre 2017
COUSTAUD Simone veuve BASSALER, Chanonat, le 29 septembre 2017

Réunion publique

SALLE DES LOISIRS DE CHANONAT **À 20 h vendredi 27 octobre 2017**

Ouverture de la réunion par
Serge Charlemagne, maire de la commune

- Suite aux réunions des ateliers ouverts à la population, présentation par Zehor et Romain, nos 2 stagiaires en Master 2, du **projet « Cœurs de villages »**
- Présentation du projet de **traverse de bourg** (rue des chevaliers de Malte) par M. Tixier, Conseil Départemental
- Présentation de la phase 1 du projet d'aménagement du quartier des écoles : **bâtiment « restaurant scolaire/ Salle d'activités »** par Monsieur Patrick Léaud, cabinet « Ilot Architecture »

